AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1862
FR0000031122-FS0774

8 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AIR FRANCE-KLM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 août 2017, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 août 2017, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société AIR FRANCE-KLM et détenir indirectement 15 027 033 actions AIR FRANCE-KLM représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,98% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	5 562 926	1,85	5 562 926	1,48
Goldman, Sachs & Co. LLC	322 978	0,11	322 978	0,09
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	5 253 848	1,75	5 253 848	1,39
Goldman Sachs Asset Management International	3 493 528	1,16	3 493 528	0,93
Goldman Sachs Asset Management Co. Ltd	45 316	0,02	45 316	0,01
Goldman, Sachs & Co. Wertpapier GmbH	348 437	0,12	348 437	0,09
Total Goldman Sachs Group, Inc	**15 027 033**	**5,01**	**15 027 033**	**3,98**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions AIR FRANCE-KLM hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Goldman Sachs Group, Inc a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 652 907 actions AIR FRANCE-KLM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 288 397 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 13 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 3,27 € et 9,42 € par action AIR FRANCE-KLM ;

- 16 073 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 4 contrats « *put warrant* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030 à des prix compris entre 14,04 € et 17,37 € par action AIR FRANCE-KLM ; et

- 348 437 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 17 contrats « *equity swaps* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 300 219 278 actions représentant 377 096 260 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.